

gouvernement pour construire leur logement. Par faible revenu, je n'entends pas simplement les familles de cinq ou six personnes gagnant annuellement de \$4,000 à \$7,000, mais également les familles de 10 membres dont le revenu est de \$10,000 par an. On ne peut sûrement contester que le revenu d'une telle famille soit faible.

Voyons un peu les études qu'on a faites à ce sujet au fil des ans. Rien qu'hier, je parcourais un rapport en six volumes rédigé par M. L. B. Smith, sur le Canada urbain. Il y a également le rapport sénatorial sur la pauvreté ainsi que celui de la Commission Dennis. Le ministre a refusé de déposer ce dernier, mais il y en a 50 exemplaires dans les bureaux de la SCHL.

L'un des ouvrages sur le Canada urbain s'intitule, Dieu sait pourquoi, «recherche monographique n° 2». Il traite du logement et formule plusieurs conclusions. La première établit que dans la mesure où les Canadiens sont mieux logés que jamais tant au point de vue du nombre que des aménagements essentiels, il n'existe aucun problème immédiat de logement. Cette conclusion se rapporte à 1970. La deuxième soutient qu'en raison de ce que notre industrie de construction a pu mettre en chantier, l'an dernier, près de 200,000 unités de logement et qu'elle est en mesure de répondre aux besoins numériques de la population, il n'existe pas de crise de logement.

La troisième conclusion est que dans la mesure où les frais de logement ne dépassent pas, mais demeurent plutôt en deçà des augmentations des revenus, ce qui rend généralement les conditions financières du logement plus abordables, il n'y a pas de problème de logement. La quatrième conclusion de cet ouvrage dit que dans la mesure où il n'y a que quelques familles co-habitanes (180,000 ou 4 p. 100 du total des familles canadiennes en 1966) et un nombre considérable de ménages non familiaux, il n'y a probablement pas de problème de logement. Nous constatons par là que ce problème, s'il existe, n'est pas grave.

On dit encore dans le rapport que dans la mesure où il y a sans doute un groupe de familles à revenu faible qui vivent ou qui vivaient auparavant dans les logements qui vont être ou qui ont été démolis, il y a un problème du logement ou, plus exactement, un problème du revenu ou de la pauvreté. On admet enfin l'existence d'un problème du logement.

Ce sont là de belles conclusions, mais je dirais que ce sont les conclusions d'un ordinateur. Dans ce cas, l'auteur, M. L. B. Smith, donne l'impression que ses conclusions sont tirées d'équations et de variantes et semble dire que les gens devraient étudier les graphiques et les tableaux. Ces conclusions n'indiquent pas comment construire des logements pour les pauvres, et je me demande quelle est la source des conclusions de M. Smith, car les centaines de lettres que je reçois de Canadiens qui vivent dans la misère crient en langage simple que ces gens ont besoin d'une maison, mais n'ont pas les moyens de s'en payer.

• (1510)

Je me demande quelles conclusions tirer de telles lettres? Je crois en avoir cité une à la Chambre il y a quelque temps et elle vaut la peine d'être citée de nouveau, car elle est au nombre de centaines que j'ai reçues. Le monsieur disait:

C'est la cabane que nous habitons qui est la cause de mon inquiétude. Elle est infestée de rats qui ont rongé de grands trous dans les murs. Je dois vivre de l'assistance publique parce que ma femme souffre de maladie mentale et d'épilepsie. Et le médecin corrobore mes dires, savoir que la maison est impropre à l'habitation.

Les centaines de millions de dollars affectés au logement sont attribués aux régions où les gros entrepreneurs en construction veulent bâtir et non pas aux régions qui en ont besoin. Pas plus tard que la fin de semaine dernière, j'ai visité l'une des localités de ma circonscription et j'y ai vu un homme, sa femme et leurs quatre enfants qui habitaient un autobus scolaire désaffecté installé en bordure du chemin. Si c'est là le genre de logement dont il s'agit dans les projets merveilleux du gouvernement, alors je me demande ce qui cloche.

Je pourrais vous citer des centaines d'exemples de cas semblables de Canadiens qui crient au secours. Je me demande pourquoi on ne propose aucune solution dans la brochure «Recherche monographique n° 2». Je me demande aussi si M. Smith s'est représenté, par ses calculs ingénieux, comment ces gens-là peuvent se loger convenablement. Je me demande s'il pourrait expliquer sa conclusion selon laquelle la nation est mieux logée que d'autres par le nombre de logements et les services de base et qu'il n'existe pas de problème immédiat du logement.

J'aimerais que M. Smith m'accompagne cet été lorsque je visiterai ma région pour qu'il voie à quel point la situation est gênante et bouleversante par suite des logements inférieurs à la norme, et qu'il me dise ensuite que le Canada n'a pas de problème de logement. Tout le monde sait que le gouvernement a versé des centaines de millions de dollars dans ce secteur. Mais pour une raison ou une autre, une forte partie de cet argent n'a pas servi dans les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir ni aux personnes qui en ont le plus grand besoin, les pauvres et les gagne-petit.

Dans son discours du trône, le gouvernement a exposé comme d'habitude aux Canadiens sa nouvelle politique en vue de fournir des logements aux petits salariés. La chose s'est produite au début de l'année. J'étais très optimiste à la suite de cette déclaration, notamment parce qu'on promettait qu'un montant d'au moins 100 millions permettrait aux familles gagnant moins de \$6,000 par année d'acheter ou de louer des logis. Des fonds seraient disponibles pour les projets parrainés par des organismes communautaires à but non lucratif et des coopératives, et pour reprendre les programmes d'aide à l'accession à la propriété qui étaient déjà en place. Des fonds seraient également disponibles pour un programme qui permettrait aux gagne-petit de rénover ou de réparer leurs propriétés de qualité inférieure sans augmenter le coût mensuel d'achat ou de loyer et pour un programme d'amélioration du voisinage qui s'élèverait à des millions de dollars et qui veillerait à l'assainissement et à la rénovation des quartiers délabrés.

Cela semble merveilleux et excellent dans un discours du trône. Cela ravive l'espoir des Canadiens. Toutefois, tout ce que j'ai pu constater à la suite du discours du trône est la présentation d'un bill à l'égard du financement hypothécaire des maisons d'habitation qui fournira plus d'argent par l'intermédiaire d'un plus grand nombre d'organismes, ce que la SCHL fait effectivement à l'heure actuelle. La famille à faible revenu ou sans revenu ne reçoit pas assez d'aide pour rénover l'habitation existante ou pour s'en construire une meilleure alors que des millions de dollars iront à d'importants constructeurs spéculateurs qui continueront à agglomérer des habitations où le prix leur convient.

À ce sujet, j'aimerais que le ministre dépose aujourd'hui le rapport Charney qui, évidemment, bafoue l'orientation actuelle de nos programmes nationaux d'habitation. Pourquoi le rapport Charney dit-il que l'habitation est un sous-